

ZAPPING



LETTRE D'INFORMATION
CFE-CGC ArianeGroup

#5

CFE-CGC
ESM

BREVES DU CSE

Un CSE s'est tenu le 25 mai.

Par respect des usages, un appel à la grève ayant lieu ce jour-là, la secrétaire du CSE a demandé à la Direction d'arrêter le CSE à 10h et de proposer une autre date.

La comptable du CSE devait venir présenter les comptes 2022 arrêtés, ce point est par conséquent décalé au CSE de juin.

❖ Point de situation sinistre : 104 bâtiments traités ou en cours (79% des bâtiments impactés)

- * 36 bâtiments remis à l'exploitant
- * 9 dans lesquels se déroulent des essais moyens
- * 31 en cours de travaux
- * 28 pour lesquels les commandes sont passées

► Une 1^{ère} étape de reprise production sur petits chargements OK, c'est une réussite !

❖ Le CSE a été consulté sur la Politique sociale, les conditions de travail et l'emploi, le bilan social 2022 et le rapport annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail pour 2022.

L'année 2022, marquée par l'épisode de grêle, a été particulière et ne permet pas de comparer tous les indicateurs par rapport aux années précédentes. Néanmoins, et c'est valable pour beaucoup d'items, la tendance baissière se confirme !

En deux ans, le site a perdu 100 salariés, globalement répartis en 1/3 par CSP. Cette baisse, associée à « tous les coups que nous avons pris sur la tête depuis 2020 » induit une baisse de la motivation et aussi une baisse du moral des salariés.

Malheureusement, la charge de travail individuelle se maintient voire augmente fortement pour certains collègues et ce jusqu'à l'épuisement, le burn-out !

Nous notons néanmoins certains points positifs :

La formation : tous les indicateurs sont en hausse (% de la masse salariale consacré, budget en €, nbre de salariés formés, nbre d'heures ...) Vu la sensibilité des activités de notre site, la CFE-CGC demande à ce que cette tendance se poursuive. Surtout avec une reprise d'activité après de longs mois d'arrêts qui va nécessiter que chacun se mette ou se remette à niveau pour travailler en sécurité.

Le taux de promotions : après deux années de baisse successives, le taux de promotions est remonté à celui de 2019.

Nous notons aussi positivement que le niveau de rémunération annuelle a augmenté :

- **99% des salariés** du site ont une rémunération annuelle totale **>35k€** (alors que c'était 93% en 2021.)
- **42% des salariés** ont une rémunération comprise **entre 40 et 50k€** (alors que c'était 34% en 2020 et 35% en 2021).
- Notons enfin que, malgré les « idées reçues » ou certains discours, **aucun fossé ne se creuse** entre les salariés et les catégories socio-professionnelles puisque l'indicateur sur la hiérarchie de salaires, qui compare le salaire moyen ouvrier vs le salaire moyen cadre, est **stable à 1,64**. Niveau quasi permanent depuis 2016.

► Les mesures, notamment d'augmentations minimales garanties, négociées et obtenues par la CFE-CGC dans les accords de politique salariale signés permettent ces évolutions positives.

Notons malheureusement que les démissions, mobilités sur d'autres sites, ou bien volontés de mobilités se sont accrues et ce n'est pas en opposant un veto à la mobilité que la situation va s'améliorer.

Pour la CFE-CGC, il faut donc que la Direction obtienne les moyens pour, qu'au-delà de la remise en état des bâtiments suite à la grêle, **un réel chantier global d'attractivité soit mené** (rémunérations, conditions de travail, attractivité du site et des activités...). Il est indispensable que Saint-Médard dispose de salariés compétents et motivés pour réaliser le travail indispensable à la réussite des programmes majeurs de l'entreprise.



#MAC2023

#NEVALTE

TÉLÉCHARGEZ NOTRE
APPLICATION MOBILE



COMITÉ EUROPÉEN

Symbole de construction européenne s'il y en est, ArianeGroup s'est dotée en fin d'année 2022 d'un Comité d'Entreprise Européen (CEE).

Pour rappel, cette instance a pour but d'aborder différentes thématiques relatives à ArianeGroup ayant un impact transnational, le destin de notre entreprise étant étroitement lié à celui de l'Europe.

Lors du premier CEE qui s'est tenu fin 2022, un bureau a été mis en place et celui-ci est composé d'un secrétaire CFE-CGC (Jean-Marc Weber) d'un co-secrétaire IG Metall (Judith Bohl) et d'un troisième membre qui doit être redéfini suite au départ du membre CFDT qui endossait ce rôle.

Cette deuxième réunion s'est tenue le 1er mars et a été l'occasion d'aborder les sujets suivants :

- la question du plan stratégie d'ArianeGroup avec une situation présentée conjointement par Gilles Fonblanc et Pierre Godart. Les projets qui nous ont été présentés sont nombreux aussi bien dans le cadre civil que militaire. Bien que cela traduise une volonté d'ArianeGroup de continuer à innover et aboutir aux projets déjà en cours, la CFE-CGC s'interroge sur les moyens humains et compétences dont la Direction dispose afin d'être à la hauteur de ces ambitions.
- la présentation des comptes consolidés 2022 et de l'OP2023 par Frédéric Lassalle. Agréablement surpris de pouvoir bénéficier de ces éléments alors même que les comptes ne sont pas encore consolidés. La vocation de cette présentation étant de nous donner les éléments de compréhension de la situation financière ainsi que de l'état de l'OP. Les chiffres officiels seront présentés lors du prochain CEE.

Bien que nous ne puissions communiquer les éléments transmis (Confidentialité CEE), la CFE-CGC a pu constater un niveau d'échange et de transparence en amélioration avec ce deuxième CEE.

Nous avons demandé un planning prévisionnel pour les prochaines plénières car de nombreux thèmes doivent être traités en CEE et représentent un travail particulièrement dense.

ÇA C'EST DIT !

« Quand je me regarde je me désole, quand je me compare je me console »
Daniel Johnson



CHOQUANT

Alors que les élus du CSE, comme tout salarié, sont soumis à de la confidentialité, des informations sur les chargements à fabriquer à la reprise d'activité ainsi que les montants qui ont été décidés par la direction pour accompagner celle-ci se retrouvent divulgués dans un tract d'une organisation politique, tract distribué à l'entrée du site.

La CFE-CGC est extrêmement choquée de ceci et, pire encore, de l'attaque faite par cette organisation politique envers les salariés du site, leur image, mettant en cause leurs emplois, ce qui fait leur raison de travailler et leur permet de nourrir leur famille.

En effet, cette organisation politique s'est permise de distribuer à l'entrée du site le 24 avril 2023 un tract dans lequel elle dénigre les activités du site en qualifiant de « fous » ceux qui se félicitent qu'un tir d'essai d'un M51 ait réussi, insinuant même qu'il faudrait arrêter nos activités pour l'avenir de l'humanité.

La CFE-CGC tient à rappeler l'engagement de tous les salariés qui travaillent dans notre filière, ils en connaissent l'importance pour la souveraineté de notre pays. Nous trouvons extrêmement grave que des « fuites » puissent être orchestrées et que des informations aussi sensibles puissent se retrouver à l'extérieur, de surcroît lorsqu'elles sont utilisées pour mettre en cause et discréditer les salariés du site et leur activité.

Ceux qui organisent ces fuites devraient se poser la question de leur alignement entre leurs idées ou convictions et leur employeur !

C'est pourquoi, en ces temps difficiles où nous avons plus que jamais besoin d'être unis autour de notre métier, de nos missions, dans l'intérêt de nos emplois et de la nation, nous demandons à la direction d'engager toute mesure qui évitera que de tels agissements ne se reproduisent.

ÉLECTIONS

En novembre prochain, se dérouleront les élections professionnelles ArianeGroup.

Pour la première fois, celles-ci se dérouleront en format électronique sur une durée d'une semaine.

Plus d'informations à suivre.

